#### Direction Générale des Douanes



# DECISION Nº 34 / MEF/DGD/DU 16 SEP 2011

Portant création du Comité d'organisation du séminaire partenariat Douane-Secteur pétrolier :

Quelle collaboration pour une meilleure sécurisation et optimisation des procédures ?

#### LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu La loi n° 64 291 du 1<sup>er</sup> août 1964 instituant le code des Douanes notamment son article 159 ;
- Vu Le décret n° 2007 456 du 07 avril 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu Le décret n° 2011 222 du 07 septembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu L'ordonnance n° 76-579 du 08 septembre 1976, portant modification de l'article 80 du code des douanes ;
- Vu Le décret n° 2010 0010 du 06 décembre 2010 portant nomination du Colonel Major COULIBALY ISSA, en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- Vu l'arrêté n° 023 du 10 mai 2011 portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;

Considérant les nécessités du service ;

DECIDE

Article 1<sup>er</sup>: Il est créé, au sein de la Direction de la Direction Générale des Douanes, un Comité chargé de l'organisation du séminaire Douanes/secteur Pétrolier

## **<u>Article 2</u>**: Le Comité est chargé notamment de :

- Cerner le cadre légal régissant le secteur pétrolier (traités, lois, ordonnances, décrets, circulaires et accords particuliers);
- Evaluer les entraves à la sécurisation et à l'optimisation des procédures ;
- Proposer des éléments de solution (suppression, amendements et élaboration de textes et procédures etc. en vue d'un meilleur partenariat).

#### **<u>Article 3</u>**: Le Comité se structure comme suit :

- <u>Président</u>: COULIBALY Doténémé, Conseiller Technique du DGD
- Membres du Comité Scientifique
- Monsieur KADJO Louis Albert : Directeur de l'Analyse de Risque, du Renseignement et de la Valeur
- Madame NIAMBE EBALE Yvonne : Assistante du Directeur des Services Aéroportuaires et des Régimes Economiques

## Secrétaires :

- ✓ MEA Koffi,
- ✓ KONE Digou Basile,
- ✓ AKA Adrien

## Membres

- ✓ AGNAN Guy
- ✓ SAY N'Guetta
- ✓ OKA Amani
- ✓ COULIBALY Karim
- ✓ COULIBALY Fatogoma
- ✓ KAMAGATE
- ✓ KONAN Francis
- ✓ ASSEMIAN Ossiry Florent
- ✓ BEUGRE Gilles

- ✓ YEO Kolo
- ✓ CISSE Seydou
- ✓ AKAFFOU Paul
- √ N'GUETTA Valerie
- ✓ SANOGO Ousmane
- ✓ YOROBA N'Guessan Yves Eric
- <u>Article 4</u>: Outre les Services de la Direction Générale des Douanes, le Comité devra identifier et associer toutes les principales structures publiques ou privées concernées par le secteur pétrolier
- Article 5 : Le Comité se réunit sur convocation de son Président.
- Article 4: Le Comité devra prendre toutes dispositions utiles relatives à la tenue du séminaire aux dates indiquées.

P/Le Directeur Général

<u>Collida Pierre A.</u>